

VOTRE DEVENIR

En fonction de votre état de santé, le médecin pourra vous proposer une rééducation dans un centre spécialisé.

Si vous le souhaitez, l'assistant social peut vous aider à organiser votre retour, et mettre en place des aides adaptées à votre situation.

LES SIGNES D'ALERTE DE L'AVC

Si vous ou quelqu'un de votre entourage présentez un de ces signes :



La bouche est déviée.



Sensation de faiblesse
ou
engourdissement d'une
partie du corps.



Difficultés à parler ou à
comprendre.

CONSEILS POUR ÉVITER LA RÉCIDIVE

Il est préférable de :

Bien suivre le traitement prescrit par votre médecin,

Arrêter de fumer,

Manger sainement,

Faire de l'exercice physique régulièrement,

Faire contrôler votre Tension Artérielle régulièrement



**APPELEZ D'URGENCE
LE 15**



LE SERVICE DE NEUROLOGIE
VOUS INFORME

**Vous ou un membre
de votre entourage
vient de faire un AVC**

L'Accident Vasculaire Cérébral ou AVC c'est quoi ?

Ce n'est pas vraiment un accident mais plutôt une complication de maladies le plus souvent chroniques des vaisseaux ou du cœur.

C'est une lésion cérébrale d'origine vasculaire.

Il existe deux types d'AVC :

L'infarctus cérébral :

un caillot de sang bouche un vaisseau et empêche l'irrigation du cerveau.

L'hémorragie cérébrale :

(hématome dans le cerveau) ou méningée (hématome entre le crâne et le cerveau).

Secrétariat de neurologie 04 50 82 30 70

VOTRE INSTALLATION

Elle se fera sur prescription médicale.



L'alitement est parfois nécessaire. Il dure 48 heures au minimum.

Dans ce cas il faudra respecter l'inclinaison de votre dossier de lit (à plat ou incliné à 30° ou 45°).

Si un membre est défaillant, il sera surélevé à l'aide d'un coussin

Votre premier levé se fera avec le kinésithérapeute, sur décision médicale et si votre bras est défaillant, il sera maintenu en écharpe.



TROUBLE DE LA DEGLUTION

Vous éprouverez peut être une difficulté à avaler. Pour éviter de vous étouffer (on parle alors de fausse route), vous resterez donc à jeun.

La reprise de l'alimentation se fera de manière progressive sur prescription médicale et uniquement par un soignant. Pour votre sécurité, il est important de respecter cette consigne.

ETAT PSYCHOLOGIQUE

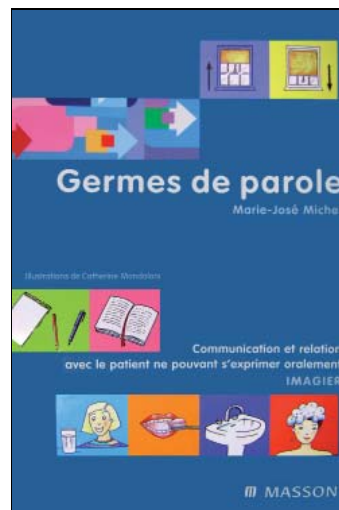
Vous vous sentez limité par la lenteur de vos progrès, et la difficulté à réaliser les tâches de la vie quotidienne.

Vous avez peut être du mal à vous faire comprendre de votre entourage.

Un sentiment de découragement peut apparaître.

N'hésitez pas à nous le faire savoir, des personnes compétentes pourront alors intervenir.

TROUBLE DE LA PAROLE



L'AVC peut entraîner des troubles du langage.

Le personnel dispose d'outils de communication qui pourront vous aider à vous exprimer.

Un orthophoniste vous aidera à retrouver le réflexe de la déglutition, et commencera une rééducation de la parole.

CONSEILS AUX PROCHES

Si vous avez des difficultés à communiquer avec votre proche sachez que ses capacités intellectuelles sont conservées :

Préférez les phrases courtes, les questions simples auxquelles le patient peut répondre par oui ou non, même d'un signe de tête.

Ne pas hausser la voix, le patient aphasique n'est pas sourd.

Exagérer si besoin la gestuelle naturelle, les mimiques, le contact visuel.

La fatigue est importante, il faudra donc limiter les visites.